

La licence en appareillage orthopédique parcours orthoprothèse est une réhabilitation d'une ancienne section de l'ESSTST, elle forme des orthoprothésistes.

L'orthoprothésiste est un professionnel de la santé qui procède à la fabrication sur mesure et/ou sur moulage des prothèses des membres, des orthèses de la tête, du rachis et des membres.

Il est chargé, sur prescription médicale, de/d' :

1. Elaborer un bilan corporel, fonctionnel et situationnel, d'une personne demandeuse de soins;
2. Concevoir et fabriquer un appareillage orthopédique externe sur mesure avec prise d'empreinte ou moulage dans les limites de ses compétences;
3. Assurer le contrôle de la tolérance et de l'efficacité fonctionnelle immédiate de l'appareillage;
4. Assurer l'éducation thérapeutique de base à la personne appareillée;
5. Assurer, après conformité par le médecin prescripteur ou contrôleur, le suivi, l'adaptation, la maintenance et les réparations de l'appareillage, en concertation avec le médecin prescripteur/traitant.

Référentiel d'activité de l'orthoprothésiste

1. Recueil d'informations et réalisation d'entretiens visant à poser un bilan orthétique et prothétique.
2. Conception, fabrication et adaptation de l'appareillage orthétique et prothétique ainsi que des aides techniques et des assistances technologiques.
3. Conseil et information de la personne appareillée et de son entourage.
4. Apport de conseils et d'expertise au sein d'une équipe pluridisciplinaire veillant au bien être du patient.
5. Rédaction et mise à jour du dossier patient et suivi de la personne appareillée.
6. Organisation des activités gestion des ressources humaines et matérielles.

7. Veille professionnelle, formation continue dans tous les domaines se rapportant à sa profession.
8. Formation et encadrement des futurs professionnels.

Unités d'enseignement fondamentales au cours du cursus de formation de 3 ans

1. Anatomie
2. Physiologie
3. Mathématiques
4. Sciences physiques et chimie
5. Biomécanique
6. Sémiologie médicale et chirurgicale
7. Pathologies médicales et chirurgicales
8. Pratiques...
9. Stages...
10. Ethique professionnelle
11. Sécurité au travail.
12.